



LES ÉNERGIES
QUI NOUS RASSEMBLENT

Le 29 mai 2024

Communiqué de presse

SOLVEO Energies inaugure son premier dispositif expérimental agrivoltaïque sur un verger d'abricotiers dans les Pyrénées-Orientales.

Tandis que la réalisation de projets photovoltaïques sur terres agricoles se développe et a été récemment encadrée par la loi, un dispositif expérimental dynamique a été inauguré jeudi 23 mai par SOLVEO Energies à Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales. Cette inauguration a eu lieu en présence de M. André Bascou, Maire de Rivesaltes, de M. Pierre Renault, Directeur Scientifique Adjoint Environnement d'INRAE, de chambres d'agriculture dont celle des Pyrénées-Orientales, de M. Jean-Marc Matéos, Président et Fondateur de SOLVEO Energies et de M. Pierre Guerrier, Directeur Général Délégué Développement de SOLVEO Energies.

Ce projet innovant illustre la pertinence de la technologie agrivoltaïque pour protéger une culture emblématique, comme celle de l'abricot du Roussillon, face au changement climatique.



L'agrivoltaïsme, mis en lumière par la loi d'accélération des énergies renouvelables en 2023 et ses récents décrets d'application, fait aujourd'hui en France l'objet de nombreux projets en développement sous des formes différentes. SOLVEO Energies, entreprise occitane indépendante s'affirme comme un acteur à la pointe de ce secteur. Pionnière depuis 2011 par sa contribution à l'émergence de la seule production de ginseng en France, l'entreprise continue d'innover avec le développement d'une gamme apportant des services à l'ensemble des filières (cultures pérennes, grandes cultures, maraîchage, élevage) dont le point commun est la protection climatique et le partage lumineux au bénéfice de l'agriculture.

Un dispositif au service de l'exploitation

Le verger de M. Mir, confronté comme l'ensemble des cultures des Pyrénées-Orientales à une sécheresse historique, doit aujourd'hui s'adapter au changement climatique. Le dispositif agrivoltaïque installé par SOLVEO Energies vise à fournir une protection du verger grâce à l'innovation technique, et s'inscrit dans le cadre d'un programme d'expérimentation initié par l'entreprise avec des organismes scientifiques ou techniques réputés afin d'améliorer constamment ses connaissances et pratiques vertueuses en la matière.

Au moyen de panneaux positionnés au-dessus des cultures et orientables grâce à des systèmes de type trackers, notre algorithme Cultiveo Dynamique permet d'opérer une régulation microclimatique en privilégiant l'ombrage ou la lumière selon les besoins agronomiques du verger. Cette optimisation des conditions reçues par les plantes garantit la priorité donnée à l'agriculture qui caractérise l'agrivoltaïsme. De plus, plusieurs capteurs sont installés sous la structure pour suivre en temps réel l'environnement climatique et l'activité des arbres.

M. Jean-Marc Matéos, fondateur de SOLVEO Energies, déclare : « Parce que nous sommes résolument convaincus de l'importance de l'agrivoltaïsme, nous nous sommes engagés dans ce domaine depuis plus de 10 ans, bien avant la publication de la loi APER, avec la construction d'abri de cultures. Depuis, nous n'avons cessé d'innover pour proposer des solutions agrivoltaïques et contribuer ainsi à pérenniser et protéger notre modèle agricole face aux aléas climatiques. »

M. Pierre Guerrier, Directeur Général Délégué Développement de SOLVEO Energies, ajoute : « Notre vision est que les énergies renouvelables, nécessaires à la préservation de notre planète, ne doivent pas s'imposer au détriment d'autres activités majeures comme notre agriculture, mais au contraire les accompagner face au défi climatique. Nous donnons la priorité à l'agriculture, avec un partage lumineux pensé et piloté pour préserver, voire améliorer en cas d'épisode climatique intense, les conditions de production agricole. Cet effort nous amène à adapter les conditions de la production d'énergie photovoltaïque, par une moindre densité, une hauteur accrue, un effacement des panneaux ou un bridage de leur inclinaison. C'est là le signe d'un vrai projet agrivoltaïque ! »

M. Pierre Pratx, agriculteur disposant également du système Cultiveo Dynamique sur ses cultures, témoigne : « Il y a quelques années, une canicule nous a fait perdre une partie du verger. Avec ces panneaux, nous pouvons désormais protéger les abricots contre de telles températures extrêmes. On pourra prendre la main sur la rotation des panneaux selon les besoins : les ouvrir davantage pour plus de soleil, les fermer pour plus d'ombre. Nous avons des arbres similaires à côté pour comparer. Nous y croyons beaucoup. »

Une prouesse technique

Construit sur un verger adulte avec des arbres de presque 10 ans, ce dispositif agrivoltaïque est une véritable prouesse technique. De fabrication française, il a été réalisé en collaboration avec des fournisseurs et installateurs experts de ces systèmes d'origine française et espagnole. L'intégration harmonieuse des panneaux solaires dans un environnement agricole existant a été faite sans perturber l'exploitation ni endommager le verger.

3500
m²

247
kWc de
production

98
Foyers alimentés
en électricité renouvelable¹

Un projet au service de la recherche et de l'innovation

Conscients que l'expérimentation dans un domaine aussi sensible est déterminante pour constamment améliorer les connaissances et adapter les stratégies de pilotage, ce dispositif expérimental contribuera à la recherche dans le domaine de l'agrivoltaïsme. En effet, le suivi de la croissance et de la productivité des abricotiers fera l'objet d'une thèse pilotée chez SOLVEO Energies par Mme Clémentine Jardon, ingénieure agronome, encadrée par INRAE et le CIRAD. Les données récoltées à Rivesaltes seront par ailleurs transmises au pôle national de recherche sur l'agrivoltaïsme.

Ce projet de recherche démontre ainsi l'expertise de SOLVEO Energies, qui, dotée d'une équipe d'ingénieurs agronomes, développe avec rigueur et responsabilité des projets agrivoltaïques conçus en collaboration avec le monde agricole.

À PROPOS DE SOLVEO ENERGIES

SOLVEO Energies, producteur indépendant d'énergies renouvelables et opérateur en mobilité verte, est un acteur majeur de la transition énergétique. Situé à Toulouse, SOLVEO Energies développe, finance, construit et exploite des parcs photovoltaïques et éoliens de toutes tailles.

Le groupe s'appuie depuis plus de 20 ans sur l'expertise et le savoir-faire de femmes et d'hommes reconnus dans ce secteur d'activité. Plus de 320 sites de production sont déjà exploités. Le groupe dispose de 7 agences en France (Paris, Nantes, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nice, Strasbourg), et déploie également ses activités à l'international.

SOLVEO Energies est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, ainsi que médaillé d'Argent du label Ecovadis 2023 pour sa performance RSE dans les domaines de l'environnement, du social et des droits humains, de l'éthique et des achats responsables.

Ensemble, dès aujourd'hui, déployons nos énergies pour innover et produire de la valeur durablement.

Pour plus d'informations : <https://solveo-energies.com/>

Contact presse :

Elodie COBERAC – Responsable Communication Groupe – e.coberac@solveo-energies.com – 06 07 34 52 63

¹ En comparaison avec la Base Carbone ADEME : Mix électrique moyen français 2022 - Consommation électrique moyenne d'un foyer français en 2023 : 4 246 kWh (Source : CRE – Observatoire – Les marchés de détails de l'électricité et du gaz naturel – 2e trimestre 2023).